



LE CRESSIA'QUOI ?

JOURNAL D'INFORMATION – PRINTEMPS 2023



**INVITATION À L'ASSEMBLÉE
COMMUNALE DU 2 MAI 2023**

Conseil communal 2021 - 2026

HUMAIR David, Syndic
Portable 079 422 11 95

Dicastères
Administration générale, finances et impôts
Information et communication
Aménagement et énergie
Ordre public, militaire

BERSET Jacques, Vice-Syndic
Portable 079 213 15 34

Dicastères
Routes et trafic régional
Constructions
Approvisionnement eau potable et
Service technique des eaux
Gestion des déchets

COLAUTTI Léo
Portable 076 566 12 28

Dicastères
Bâtiments
Technique du bâtiment
CAD
Aménagement et énergie
Sport

GUBLER Mélanie
Portable 076 503 76 97

Dicastères
Enseignement et formation
Culture

MATHYS Beat
Portable 079 606 23 90

Dicastères
Protection des eaux
Correction et endiguement

PURRO Jean-Pierre
Portable 079 590 82 52

Dicastères
Santé
Affaires sociales
Justice
Protection juridique
Cimetière

SAHLI Barbara
Portable 079 751 95 17

Dicastères
Agriculture
Forêts
Chemins AF
Service défense incendie
Protection civile et population

Administration communale

Route Gonzague de Reynold 35, CP 18, 1785 Cressier
☎ 026 674 13 79 ✉ commune@cressier.ch

Heures d'ouverture usuelles :

Mardi 14h00 à 18h00 – Jeudi 14h00 à 17h00

Vendredi 09h45 à 11h45

Période juillet – août, voir page 16

LE MOT DU SYNDIC

Chère Citoyenne, cher Citoyen de Cressier,

C'est un immense plaisir pour moi de vous écrire en ce printemps 2023, au travers du Cressia'quoi, l'organe officiel de notre vie villageoise. Cette année a commencé sur les chapeaux de roue et beaucoup de choses se sont déjà passées depuis la dernière édition de l'automne passé. Je peux citer, à titre d'exemple, toutes les activités de nos sociétés locales, comme le centième anniversaire du brass band L'Elite, la soupe de Carême organisée par la communauté paroissiale, la mise sur pied d'un marché florale et artisanal par quelques habitants soucieux de biodiversité, le ramassage des déchets lors du fameux « Coup de balai » et la réouverture de la bibliothèque du Cheval savant. Notre vie villageoise est riche, ses habitants s'investissent et cela dénote d'une communauté sereine, bienveillante, dynamique où chacun et chacune donne le meilleur de soi-même.

De son côté, le Conseil communal n'a pas chômé. Beaucoup d'activités ont rythmé les quatre premiers mois de cette année.

Un des plus gros chantiers, qui nous a occupé, a été de passer au système comptable MCH2. Cela s'est fait d'une main de maître, sans trop de difficultés, grâce à notre boursière communale, Sylvie Staehlin, que je remercie très cordialement. Désormais, l'entier du processus comptable annuel de la Commune de Cressier a été réalisé dans le cadre de MCH2. Les finances se veulent plus transparentes et plus lisibles.

Un autre grand chantier a également débuté récemment, il s'agit du nouveau réservoir d'eau sur la colline de Bouley. Ce projet a mis du temps à voir le jour, mais je suis persuadé que cela sera un plus pour l'avenir de notre village. Le premier coup de pioche a été donné à la mi-mars et c'est en présence de plusieurs personnalités que nous avons eu le plaisir de débiter les travaux.

Pour revenir à nos finances, je peux vous garantir que celles-ci sont saines. Elles ont été acceptées par la commission financière et par l'organe de révision indépendant, qui a émis quelques recommandations. Celles-ci seront mises en œuvre dans les meilleurs délais. Les indicateurs sont au beau fixe. Il faudra toutefois faire preuve de prudence pour le futur, notamment par rapport à la dissolution des réserves de réévaluations que le nouveau modèle comptable harmonisé a obligé à mettre en avant. Il s'agira précisément d'en prendre compte lors d'une éventuelle baisse d'impôt supplémentaire. Il ne faudra pas que celle-ci soit préjudiciable pour le futur à moyen terme. Cela vous sera expliqué en détails à la prochaine Assemblée communale.

Durant les trois prochaines années de la législature, il s'agira de continuer d'investir adroitement pour permettre à notre village d'affronter le futur avec des infrastructures cohérentes et en bon état.

LE MOT DU SYNDIC

Je tiens toutefois à souligner que cette croissance liée aux investissements est nécessaire mais ne doit pas se faire au détriment du bien-être des citoyens et des citoyennes, de la préservation de la biodiversité, de la gestion des ressources et de l'utilisation du sol. La croissance n'est pas une fatalité. Elle doit être judicieuse, bien pensée, clairvoyante et réalisée au profit de la plupart. Oui, il faut croître mais pas à n'importe quel prix. La gestion du futur de notre village est donc une affaire sensible et je reste convaincu que pour Cressier, cela doit être fait de manière très raisonnable. Il ne faut pas mettre en péril les générations futures par une croissance démesurée.

Il est indispensable de trouver une juste balance entre la croissance, la protection des ressources et de la biodiversité ainsi que la durabilité. Plus de citoyens implique une plus grande consommation d'eau, une production croissante de déchets, plus de véhicules, plus de trafic, etc. C'est à nous de faire tout pour que notre futur soit le plus serein possible. La surconsommation ou le gaspillage nous concerne toutes et tous et c'est à nous de faire au mieux pour contrer cela. Un exemple qui me tient à cœur, pour imaginer mon propos, est le littering. Je suis absolument ahuri de voir qu'à chaque action « Coup de balai », nous récoltons plus de 1'000 litres de déchets dans notre village. Cela est clairement scandaleux et doit changer. Il est de la responsabilité de toutes et tous de faire que cela diminue puis cesse.

Cela dit et pour conclure, Cressier est un village qui va bien. Il fait bon y vivre et sa population est dévouée, sympathique et prête à s'investir pour le bien commun. Je suis fier d'en être le syndic. Ensemble, continuons de faire que Cressier aille bien.

Au plaisir de vous revoir à l'Assemblée communale.

Cordialement

David Humair - Syndic

SOIRÉE QUESTIONS

Afin de perpétuer la tradition, Monsieur le Syndic, David Humair, est à la disposition des citoyennes et citoyens de la commune, chaque premier mardi du mois de 17h30 à 18h30 au bureau communal.

Afin de pouvoir préparer ces soirées, nous prions les personnes intéressées de bien vouloir s'inscrire à l'Administration communale et d'indiquer le sujet à traiter. Dernier délai d'inscription, le mercredi précédent la soirée.

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Cressier sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le

Mardi 2 mai 2023
à 20h00 à la halle polyvalente

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 6 décembre 2022
2. Comptes 2022
 - 2.1 compte de résultats
 - 2.2 compte des investissements
 - 2.3 bilan
 - 2.4 rapport de gestion – synthèse des indicateurs financiers
 - 2.5 rapport de la commission financière
3. Election d'un membre pour la commission de naturalisation
4. Divers

Le procès-verbal de la dernière Assemblée communale ne sera pas lu lors de l'Assemblée.

Tous les documents relatifs aux objets à traiter peuvent être consultés à l'Administration communale et sur le site internet www.cressier.ch dix jours avant l'Assemblée.

Le Conseil communal

2. Comptes 2022

En 2022, la commune de Cressier a introduit la méthode MCH2 (Modèle comptable harmonisé). Cette nouvelle norme apporte une philosophie différente de l'interprétation du budget mais aussi du compte des résultats qui s'affichent à trois niveaux.

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Résultats cumulés des années précédentes
➤ Excédent de charges ou produits	➤ Résultat annuel

Les comptes comme nous les connaissions sous MCH1 sont désormais accompagnés d'un rapport de gestion contenant notamment un tableau des flux de trésorerie et des indicateurs financiers.

2.1 Compte de résultats

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	5 396 267.72
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	5 206 967.05
	Résultat de l'activité d'exploitation	-189 300.67
34	Charges financières	20 156.65
44	Revenus financiers	668 621.15
	Résultat provenant de financement	648 464.50
	Résultat opérationnel	459'163.83
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	718 982.50
	Résultat extraordinaire	718 982.50
39	Imputations internes	1 594.00
49	Imputations internes	1 594.00
	Total imputations internes	-
	Résultat total, compte de résultats	1'178'146.33

Le budget 2022 prévoyait un excédent de revenu à hauteur de CHF 225'908.00
 Le compte de résultats présente un excédent de CHF 1'178'146.33 soit une différence de CHF 952'238.33

La différence peut être reconstituée comme suit :

Chapitres	Comptes 2022		Budget 2022		Différence	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	863 467.79	380 562.40	913 244.00	301 470.00	- 49 776.21	79 092.40
1 Ordre public	140 238.60	88 076.30	141 375.00	70 670.00	- 1 136.40	17 406.30
2 Enseignement et formation	1 690 825.20	482 094.55	1 654 888.00	303 050.00	35 937.20	179 044.55
3 Culte, Culture et Loisir	148 158.65	4 412.50	188 103.00	4 036.00	- 39 944.35	376.50
4 Santé	410 224.55	17 043.30	421 990.00	5 360.00	- 11 765.45	11 683.30
5 Affaires sociales	451 673.35	12 311.60	481 970.00	1 000.00	- 30 296.65	11 311.60
6 Transport et communication	483 417.60	15 646.70	495 025.00	13 415.00	- 11 607.40	2 231.70
7 Protection - Aménagement de l'environnement	698 866.65	595 363.75	700 795.00	588 110.00	- 1 928.35	7 253.75
8 Economie	159 643.45	98 215.40	151 195.00	62 295.00	8 448.45	35 920.40
9 Finances et impôts	371 502.53	4 902 438.20	481 650.00	4 506 737.00	- 110 147.47	395 701.20
					- 212 216.63	740 021.70

2.2 Compte des investissements

DEPENSES		Comptes 2022		Budget 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	65 554.85	-	77 500.00	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	11 245.55	-	50 000.00	-
54	Prêts	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-
56	Propres subventions d'investissements	165 420.10	-	611 015.00	-
57	Subventions des investissements à redistrib.	-	-	-	-
58	Investissements extraordinaires	-	-	-	-
5	Total dépenses	242 220.50	-	738 515.00	-

RECETTES		Comptes 2022		Budget 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	Transferts d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
61	Remboursement de tiers	-	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	168 189.65	-	101 000.00
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-
66	Remboursement de propres subventions	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistrib.	-	-	-	-
68	Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-
6	Total recettes	-	168 189.65	-	101 000.00

2.3 Bilan

1	ACTIF	16'973'555.50	30'663'078.58
10	Patrimoine financier	3'727'536.90	5'573'382.38
100	Disponibilités et placements à court terme	1'419'528.93	1'957'037.79
101	Créances	1'665'795.92	1'777'576.44
102	Placements financiers à court terme	0.00	0.00
104	Actifs de régularisation	306'561.10	332'168.15
107	Placements financiers à long terme	200.00	200.00
108	Immobilisations corporelles PF	335'450.95	1'506'400.00
14	Patrimoine administratif	13'246'018.60	25'089'696.20
140	Immobilisations corporelles PA	11'535'098.75	22'083'693.85
145	Participations, capital social PA	0.00	27'120.00
146	Subventions d'investissement	1'710'919.85	2'978'882.35
2	PASSIF	16'973'555.50	30'663'078.58
20	CAPITAUX DE TIERS	2'107'472.35	4'421'088.40
200	Engagements courants	324'801.10	293'562.55
204	Passifs de régularisation (RG)	35'891.05	154'324.20
206	Engagements financiers à long terme	1'550'000.00	3'956'421.45
208	Provisions à long terme	180'000.00	0.00
209	Engagements des financements spéciaux, fonds, capitaux de tiers	16'780.20	16'780.20
29	Capital propre	14'866'083.15	26'241'990.18
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	2'474'808.50	5'046'947.45
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	763'386.10	6'470'842.70
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00
299	Excédent ou découvert de bilan	11'627'888.55	14'724'200.03
2990	Résultat annuel	803'823.51	1'178'146.33
2999	Résultat cumulé des années précédentes	10'824'065.04	13'546'053.70

2.4 Rapport de gestion – synthèse des indicateurs

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	-103.14%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	1812%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	20%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	5%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	12%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	-3 836.21
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	20%

3. Election d'un membre pour la commission de naturalisation

Un membre de la commission ayant déménagé dans une autre commune, nous sommes à la recherche d'une personne désireuse d'intégrer la commission de naturalisation qui se compose de cinq membres et qui sont désignés par l'Assemblée communale.

Toute personne intéressée par cette fonction peut s'annoncer au bureau communal qui prendra note de la candidature ou se manifester directement lors de l'Assemblée communale.

INFORMATIONS COMMUNALES

1^{ER} AOÛT – NOUVEL HORAIRE

La Fête nationale se déroulera comme chaque année le 1^{er} août à la Chapelle St-Urbain. Le discours officiel sera avancé à **19h30**. Des informations suivront.

PISCINE DE MORAT

Les bains extérieurs de la piscine de Morat ouvriront dès le 13 mai 2023. Faisant partie de la convention, les habitants de Cressier bénéficient d'un prix de faveur sur les abonnements. En cas d'intérêt, vous présentez une attestation de domicile à l'entrée des bains. Tous les prix peuvent être consultés sur le site web : www.schwimmbad-murten.ch

CHIENS

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que leurs protégés doivent être tenus en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet.

Nous remercions les détenteurs de chiens de ramasser les déjections de leurs animaux et d'introduire les sachets utilisés dans les containers prévus à cet effet.



DÉPÔT DES DECHETS TOXIQUES



Déchets toxiques

Les toxiques ménagers doivent être rapportés en priorité dans les commerces ou les drogueries-pharmacies. Si cela n'est pas possible, vous pouvez amener les produits selon liste ci-dessous au Centre régional de collecte des toxiques : STEP, Station d'épuration Route Principale 153, 3286 Montilier tél. 026 / 670 44 40

SUBSIDE ASSURANCE-MALADIE

Les formulaires de demande de subside pour l'aide au paiement des primes de l'assurance-maladie sont à votre disposition à l'administration communale de Cressier ou sur le site de la Caisse de compensation (www.caisseavsfr.ch). Toute demande doit être présentée avant le 1^{er} août de l'année civile.

INFORMATIONS COMMUNALES

SUBVENTION COMMUNALE POUR LES TITRES DE TRANSPORT

Nous rappelons que des subventions sont accordées pour l'achat de titres de transport.

Abonnement demi-tarif (sur présentation de la preuve d'achat) CHF 40.00 par année

Pour les jeunes de 15 à 25 ans :

Abonnement général ou Frimobil CHF 100.00 par année



Un Rail Check doit être retiré auprès de l'Administration communale avant la commande. Le rabais sera accordé sur présentation de ce coupon à un point de vente des TPF.

SCRUTATEUR

Vous désirez collaborer au dépouillement lors des prochaines votations/élections (travail rémunéré) ?

Alors annoncez-vous à l'Administration communale au 026 674 13 79 ou par e-mail à commune@cressier.ch.

Date des prochains scrutins : 18.06.2023, 22.10.2023 (avec élections), 26.11.2023



CALENDRIER SCOLAIRE 2023 - 2024

Rentrée scolaire	le 24 août 2023
Vacances d'automne	du 16 au 27 octobre 2023
Vacances de Noël	du 25 décembre 2023 au 5 janvier 2024
Vacances de Carnaval	du 12 au 16 février 2024
Vacances de Pâques	du 29 mars au 12 avril 2024
Pont de l'Ascension	les 10 au 11 mai 2024
Pentecôte	le 20 mai 2024
Fête Dieu	le 30 mai 2024
Fin de l'année scolaire	le 5 juillet 2024



INFORMATIONS COMMUNALES

EMPIERREMENT DES ESPACES VERTS

Lors de sa séance du 16 décembre 2022, le Conseil fédéral a adopté le rapport « Halte à l'empierrement des espaces verts ». Les jardins de pierres se font toujours plus présents dans les zones bâties. Or ils augmentent les températures, déjà élevées, durant l'été et ont des effets négatifs sur la biodiversité. Pour lutter contre la tendance aux jardins de pierres, le rapport recommande d'introduire des dispositions dans les règlements d'affectation et de construction et de sensibiliser les autorités et la population à l'aménagement naturel des zones bâties.

Nous vous invitons à consulter la page internet :

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-92194.html>

PROJET CCMM – RÉSEAU D'EAU

Le coup de pioche des travaux d'agrandissement du Réservoir de Bouley a été donné le mercredi 15 mars 2023.

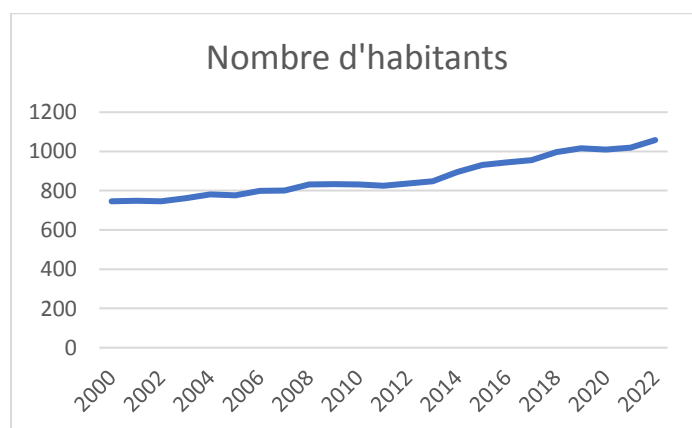
Les travaux suivent leur cours.



Photo Marcel Julmy

STATISTIQUE DE LA POPULATION**STATISTIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	Femmes	Hommes	Total
Habitants :	514	544	1058
<hr/>			
Suisses :	376	385	761
Etrangers :	138	159	297
<hr/>			
Moins de 18 ans :	119	116	235
Entre 18 et 64 ans :	326	350	676
65 ans et plus :	69	78	147
<hr/>			
Habitants de langue française :			509
Habitants de langue allemande :			333
Habitants de langue étrangère :			216
<hr/>			
Naissance en 2022 :			14
Décès en 2022 :			6
<hr/>			
Arrivées en 2022 :			111
Départs en 2022 :			80



COUP DE BALAI

La traditionnelle action Coup de balai s'est déroulée le samedi 25 mars 2023.

Malgré une météo capricieuse, une quarantaine de personnes s'est mobilisées pour nettoyer le village, les routes communales et les forêts.

Nous remercions la société Savencia Fromages et Dairy SA qui est venue en nombre nous prêter main forte et pour son accueil cafés-croissants ainsi qu'à la Fromagerie Schafer pour l'organisation de la raclette de midi.



Photo Marcel Julmy

ANIMATION AU FOUR À BOIS POUR SENIORS DE CRESSIER 2023

Organisation four à bois	Monika et Jacques
Lieu	Four à bois de Cressier
Participants	Exclusif pour les Seniors Dames et Messieurs de Cressier
Inscription obligatoire	Bureau communal Cressier
Nombre de participants	10 personnes par journée
Horaire	Bienvenue dès 13h15 13h30 début façonnage des pains, des tresses par chacun
Fin animation	Environs 17h00
Participation financière	CHF 12.00 par personne comprenant : 1 pain spécial – une tresse à emporter par chacun + un ramequin + boisson sur place en fin d'après-midi
Dates (à entériner)	vendredi 2 et vendredi 16 juin 2023 (réserve vendredi 23 juin)





Notre bibliothèque

Historique

- Bibliothèque communale depuis 1996 ; bibliothécaires : Sabine Torche et Monique Sunier.
- Bibliothèque communale et scolaire « Le Cheval Savant de Cressier » dès 2006 ; bibliothécaires : Andrea Formanowski et Françoise Spiesberger, aide ponctuelle de Nicole Hayoz.
- Dans la perspective de la retraite méritée des deux bibliothécaires, à la fin du mois de juin 2022, sur l'initiative de Mélanie Gubler, Conseillère communale de Cressier, un Comité a été constitué au mois de mars 2022 afin d'étudier la possibilité de donner une nouvelle vie à la bibliothèque.
- Le 15 décembre 2022, la bibliothèque a été organisée comme « Association de la Bibliothèque le Cheval Savant de Cressier » ; francophone elle est ouverte aux habitant(e)s de Cressier, de Morat et de Courgevoux, ainsi qu'aux élèves du Cercle scolaire de Morat dont fait partie l'école de Cressier. Réouverture de la bibliothèque, le samedi 25 mars 2023.

Le Comité

Mona Bouasria, Séverine Dreyer, Laure Fehlmann, Mélanie Gubler, Laurence Keller, Claude Maier, Denis Pythoud.

La bibliothèque de nos rêves

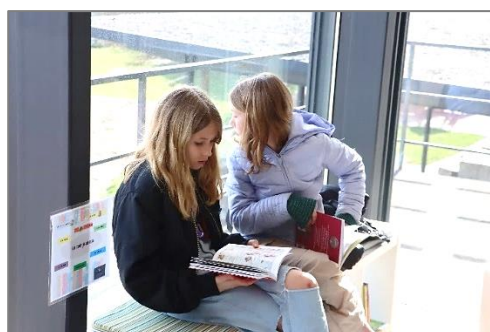
Une bibliothèque ouverte, interculturelle, vivante, lieu de partages et d'échanges, un centre culturel qui ne se limite pas seulement à des livres, mais qui propose des activités diverses en lien avec la culture. En limitant le nombre de livres nous avons gagné de la place. Une machine à café, Nous pouvons ainsi proposer un espace qui peut se transformer en cafétéria. Bref, plus qu'une bibliothèque !

Fonctionnement de la bibliothèque

- *Jour et heures d'ouverture* : le mercredi matin pour les élèves de l'école (chaque classe passe une fois par mois) ; de 13h30 à 18h00, pour le public.
- *Emprunt des livres* : CHF 20.- annuels (cotisation annuelle en tant que membres ordinaires).



Séverine, la bibliothécaire, dans la bibliothèque



Deux lectrices plus ou moins attentives

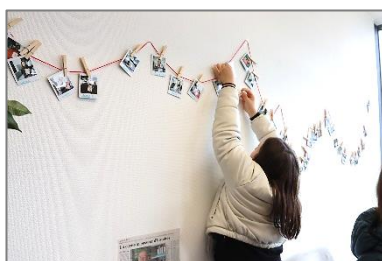
Réouverture de la bibliothèque



Il y avait beaucoup de monde, samedi 25 mars passé. Une soixantaine d'adultes et beaucoup d'enfants, attentifs pendant la partie officielle, puis loquaces et gourmands face aux délices locaux proposés pendant l'agape.



L'auteure Catherine Rolland a participé, avec les élèves de la classe 8H de Vanessa Cudré, à la rédaction d'une nouvelle, dans le cadre du concours « Frissons Suisses » organisé par la maison d'édition Auzou ; le texte a été sélectionné pour être publié, avec onze autres histoires dans un recueil à paraître prochainement ; les élèves ont lu leur histoire ; après avoir expliqué le déroulement du concours, Catherine Rolland a dédié ses propres publications.



Le Polaroid

On pouvait prendre un livre de son choix et se faire photo-graphier avec lui, avant d'ajouter son nom à la photo et de la suspendre. Celle-ci sera insérée dans le livre choisi.



La chasse au trésor

Il fallait chercher les indices cachés dans un livre, pour se rendre d'un rayonnage à l'autre et trouver la solution. Ecrire par la suite le résultat et le glisser dans l'urne.

Les gagnants de la chasse au trésor :

Pour les enfants : Louise Yerly, Emile Yerly, Olivia Schneider, Chloé Savoy et Alice Legrand.

Pour les adultes : Valérie Schorro, Sarah Volery, Vanessa Cudré, Valérie Savoy et Eline Pauchard.

Texte et photos : *Claude Maier*

TÉLÉPHONES D'URGENCE

Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

NUMÉROS IMPORTANTS

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 70
Poste de proximité	Poste de police de Morat	026 305 90 60
Police de proximité	Poste de police de Sugiez	026 305 87 85
Association sapeur-pompier	3280 Morat	026 672 30 20
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 30 59
Paroisse réformée	1792 Cordast	026 675 49 30
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 14 17
Garde chasse et faune	M. Elmar Bürgy	079 635 22 66
Ramoneur	M. Cédric Hostettler	026 673 02 88
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX See-Lac	026 672 34 00
Services sociaux Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 306 00 00
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04

Horaire d'été !

L'administration communale sera ouverte durant les mois de juillet et août les jours suivants :



mardi après-midi de 14h00 à 18h00
et
jeudi après-midi de 14h00 à 17h00

En dehors de ces heures, il est possible de prendre rendez-vous.
Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous souhaitons également de bonnes vacances d'été.

Administration communale

Sommerzeit !

Während den Monaten Juli und August wird die Gemeindeverwaltung wie folgt geöffnet:

Dienstag Nachmittag von 14:00 bis 18:00
und
Donnerstag Nachmittag von 14:00 bis 17:00



Außerhalb dieser Zeiten ist es möglich, einen Termin zu vereinbaren, falls erforderlich.

Für Ihr Verständnis danken wir Ihnen bestens und wünschen Ihnen schöne Sommerferien.

Gemeindeverwaltung

Hélia Juvet, 19.10.2022



Tomás Faria da Silva, 04.12.2022



Romeo Quiroz, 22.11.2022



Nolan Gashi, 20.12.2022



Inaya Berdat, 18.01.2023



Les bébés nés fin 2022 et début 2023
vous souhaitent un très bel été !